

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection			
Roche Papier Ciseaux Inc.	2013056	Le 20 février 2024			
Nom de l'établissement	Numéro de téléphone				
Roche Papier Stylo - Moncton	(506) 854-0230				
Adresse					
85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8					
om de la personne responsable de la délivrance de permis Titre du		poste			
Paula Morin		Mentor en assurance de la qualité			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : i) la planification des menus et toute substitution. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(i)	23 févr. 2024	20 févr. 2024
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : b) les menus hebdomadaires. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	25(b)	23 févr. 2024	20 févr. 2024

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont aussi été observés :

- -Le ratio est conforme au moment de l'inspection.
- -Le registre des présences quotidiennes des enfants
- Le permis, les rapports d'inspection, la routine quotidienne, les procédures d'évacuation, le nom de l' administrateur, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- -10 dossiers d'enfants ont été vérifiés.
- -La planification des activités

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé la préparation les jeux libres à l'intérieur (jeux de tables, poupées, cuisines, etc.), des cours de yoga offert à un groupe d'enfant, le lavage des mains, le diner, la préparation pour le repos\dodo et le repos\dodo.

Quelques affiches au sujet de la capacité et du nom du local ne sont manquantes. Un rappel de s'assurer que la capacité de chaque local soit respectée en tout temps. En lien avec la dernière inspection de renouvellement, la mentore en assurance de la qualité recommande que des affiches indiquant la capacité des locaux et l'identification des locaux soient visibles à tous les locaux afin que ceci soit clair pour tous.

original signé par Paula Morin	Le 22 février 2024
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date

original signé par		
Nanncy Nirennold		Le 22 février 2024
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	